

Ministère des Affaires Sociales
Caisse Nationale de Sécurité Sociale



Avis de consultation
N° 1032/ 2017

Travaux de Peinture de Bâtiments de la CNSS

1/ Objet et consistance de la consultation :

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale se propose de lancer la présente consultation pour la réalisation des travaux de peinture de certains bâtiments de la CNSS , détaillés suivant les lots, comme suit :

- **Lot N° 1 :** Peinture des bâtiments abritant le Bureau Régional de **Sidi Bouzid** , le Bureau local et le logement de fonction de **Haffouz**.
- **Lot N° 2 :** Peinture des bâtiments abritant le Bureau Local de **Solimen** et les Centres d'Appareillage Orthopédiques de **Sousse** et de **Nabeul**.
- **Lot N° 3 :** Peinture des bâtiments abritant l'Antenne de **Tabarka** , le Centre d'Archives à **Ksar Said à Tunis** et la Clôture du Complexe Sportif et Culturel à **Ennahli Ariana**.
- **Lot N° 4:** Peinture extérieure des bâtiments abritant les Bureaux Régionaux de **Tozeur** et **Tataouine**.

2/ Retrait du dossier de la consultation :

Les entreprises tunisiennes agréées dans l'activité Bâtiment spécialité B0 – Entreprise Générale - Catégorie 1 et plus ou spécialité B5 entreprise de peinture Catégorie 1 et plus, désirant participer à cette consultation, peuvent retirer gratuitement le dossier de consultation auprès de la Sous Direction des Bâtiments sise au 20 bis Avenue des Etats Unis d'Amérique, 1002 Tunis le Belvédère, deuxième étage – bureau N° 202 .

3/ Présentation et envoi des offres :

Conformément aux dispositions de l'article 7 du cahier des Conditions de la consultation, les offres doivent être constituées comme suit :

-Pièces administratives :

- Un cautionnement bancaire provisoire d'un montant de :
 - ✓ 350 dinars pour le lot n° 1.
 - ✓ 300 dinars pour le lot n° 2.
 - ✓ 200 dinars pour le lot n° 3.
 - ✓ 300 dinars pour le lot n° 4.
- Une fiche de Renseignements Généraux sur le soumissionnaire.
- Une déclaration d'engagement d'assurance.
- Un certificat d'affiliation à la CNSS. (copie certifiée conforme à l'original)
- Un extrait du registre de commerce.

- Une copie certifiée conforme des cahiers de charges ou des agréments pour les spécialité B0 catégorie 1 et plus ou bien B5 catégorie 1 et plus.
- Le cahier des conditions de la consultation et clauses administratives et techniques particulières.

- Offre technique (enveloppe A)

L'offre technique doit contenir le document suivant:

-La liste des références de l'entreprise (Annexe 3), accompagnées par les pièces justificatives énoncées à l'article 7 du cahier des conditions de la consultation.

- Offre financière (enveloppe B)

L'offre financière doit contenir les documents suivants :

- La soumission dûment remplie, datée, signée et cachetée.
- Le bordereau des prix pour chaque lot, dûment complété par les prix du soumissionnaire en toutes lettres et en chiffres, paraphé sur chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page.

L'enveloppe A, l'enveloppe B, les cautionnements provisoires et les documents administratifs accompagnant l'offre seront placés dans une troisième enveloppe extérieure fermée et scellée qui doit porter en haut et à gauche la mention « **A ne pas ouvrir- Consultation N° 1032 / 2017 Travaux de Peinture de Bâtiments de la CNSS** ».

L'offre doit parvenir, par voie postale et recommandée ou par rapid-poste ou déposée directement contre décharge au bureau d'ordre central de la CNSS, au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale : 49, avenue Taieb Mhiri 1002- Tunis belvédère, et ce au plus tard le **04 décembre 2017 à 17 H.**(Le cachet du bureau d'ordre central faisant foi).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 60 jours, à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Toute offre non conforme aux dispositions ci-dessus énoncées ou parvenue hors délais sera rejetée.